

<https://enseignants.se-unsa.org/Cesu-0-6-ans-plus-besoin-d-attestation>



Cesu 0/6 ans : une aide pour la garde de votre enfant

- Mon argent et moi - Mes prestations -

Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Vous êtes fonctionnaire en activité ou contractuel et vous avez besoin de faire garder vos enfants ?

Financer la garde d'enfant

Il existe un Chèque emploi service universel (Cesu) pour financer la garde d'enfants de moins de 6 ans que ce soit à domicile (ex. *baby-sitter*) ou en structure collective (ex. crèche, garderie périscolaire).

Selon vos revenus, le montant de l'aide annuelle varie entre 200 euros et 840 euros par enfant à charge.

Faire sa demande

Pour bénéficier du Cesu, il faut faire une demande d'aide par an et par enfant, entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

[Faire sa demande](#)

Pour toute question : contactez [votre section locale du SE-Unsa](#).